

COMMUNIQUE DE PRESSE 01/07/15
6 juillet 2001

INVITATION
55 propositions
pour l'artisanat et la petite entreprise

Dans le cadre de la préparation du **projet de loi d'orientation pour l'artisanat et la petite entreprise**, le Président de l'Union Professionnelle Artisanale, Robert Buguet et le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers, Alain Griset, présenteront les **propositions élaborées conjointement par l'UPA, l'APCM et les organismes économiques et sociaux de l'artisanat (1)**,

le mercredi 11 juillet 2001 à 11h00,

à l'occasion d'une **conférence de presse** qui se tiendra

à la **Maison de l'Amérique Latine**
217 boulevard Saint-Germain
(Paris – 7^{ème})

Un cocktail sera servi à l'issue de la conférence de presse.

Depuis plusieurs années, les représentants de l'artisanat appellent à une amélioration de l'environnement juridique, fiscal et social de l'artisanat et des petites entreprises. En novembre 2000, le Premier ministre s'est engagé à soumettre un texte au Parlement avant la fin de la législature. C'est dans cette perspective qu'il a chargé deux députés d'une mission dont les conclusions serviront de base à l'élaboration du projet de loi d'orientation pour l'artisanat et la petite entreprise.

Les représentants de l'artisanat ont décidé de contribuer pleinement à ce travail préparatoire en étant force de proposition. L'UPA et l'APCM, en collaboration avec la CANCAVA, l'ORGANIC, la CANAM, la SIAGI, les SOCAMA et la FFCGEA ont ainsi retenu 55 propositions dont la mise en œuvre serait de nature à libérer un potentiel économique et humain considérable.

(1) CANCAVA, ORGANIC, CANAM, SIAGI, SOCAMA, FFCGEA

Informations et réponses :

- UPA Jean-Côme Delerue (01.47.63.31.31)
- APCM Patrice Durand (01.44.43.10.00)